

Ecole primaire publique de Chaptelat

54 rue Saint Eloi

87270 CHAPTELAT

Directrice : Mme BLONDEAU

COMPTE-RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Mardi 12 mars 2024, 18h30

Présidente du Conseil : Mme Blondeau, Directrice

Secrétaire : Mme Masségli

Présents : - pour l'équipe pédagogique : Mme Frugier, Mme Boisseaux, Mme Dartois-Moukhtafi, Mme Bonnet, Mme Masségli, Mme Blondeau, Mme Labaune, Mme Martin, Mme Margnoux

- pour les représentants des parents d'élèves élus: Mme David, Mme Manaour, M. Bascoulergue, M. Lamardelle, M. Francisco, Mme Braunstein, Mme Bigot, Mme Bizet
- pour la municipalité : Mme Lenfant, maire de Chaptelat et M. Déserbais, maire adjoint
- Mme Bastier, DDEN

Excusés : Mme Nouard, responsable du temps périscolaire, Mmes Bridier, Causeret, Bouillet et Conet, enseignantes, et M. Maurange, IEN

1) Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2024

Effectif à l'école au 12 mars 2024 : 211 élèves

14 enfants sont nés en 2021 sur la commune et rentreront potentiellement en Petite Section cette année. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes en mairie. Aujourd'hui, 5 élèves sont inscrits pour la rentrée en PS. La municipalité contactera si nécessaire en juin les familles dont les enfants doivent entrer en PS en septembre pour leur rappeler de procéder à l'inscription en mairie (si les coordonnées sont connues).

Dans le même temps, 25 élèves de CM2 quitteront l'école pour la 6ème.

Projection des effectifs pour septembre 2024 :

14 PS, 27 MS, 29 GS, 28 CP, 26 CE1, 27 CE2, 23 CM1, 26 CM2 : soit un total de 200 élèves.

Il n'y aura pas de fermeture de classe et de nouvelles inscriptions sont probables d'ici septembre, notamment pour des enfants de la MECS dont la capacité d'accueil devrait évoluer d'ici septembre.

Il n'y a pas de demande de dérogations entrantes pour l'instant en mairie. Il y en a souvent 4 ou 5 tous les ans. Elles sont généralement acceptées lorsqu'elles sont justifiées avec un lien sur la commune (au regard de l'organisation familiale par exemple). Elles ont été exceptionnellement gelées l'an passé car il n'y avait pas assez de recul sur la nouvelle implantation de la MECS sur la commune et son évolution.

2) Discussion et vote des rythmes scolaires pour la rentrée 2024

Selon le Code de l'Education, la décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le Directeur Académique des services de l'Education Nationale ne peut porter sur une durée supérieure à 3 ans.

Le rythme scolaire actuellement mis en place dans l'école a été arrêté à la rentrée 2018. Il a été renouvelé pour la rentrée de septembre 2021. Cette organisation sur 4 jours (qui relève d'une dérogation par rapport au cadre général des 9 demi-journées, dont classe le mercredi matin, avec des journées de 5h30 maximum) arrive donc à échéance à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Avis des parents :

Un sondage a été lancé par les représentants de parents élus le 11 février 2024 aux familles qui avaient accepté de leur transmettre leurs adresses mails.

Il y a eu 105 réponses à ce questionnaire en ligne.

79,8 % des familles sont pour la semaine à 4 jours et 20,2 % pour un retour à la semaine de 4,5 jours (avec le mercredi matin). Des réponses étaient proposées pour justifier son choix mais les familles pouvaient également écrire pour donner leur propre opinion.

Dans la justification du choix de la semaine à 4 jours, 80,7 % des parents évoquent le fait que la semaine à 4 jours permet aux enfants de faire une pause. 53 % expliquent que c'est plus simple pour la garde des enfants (sans avoir à récupérer l'enfant à la fin des cours le mercredi midi) et 51,8 % mettent en avant le fait que la coupure du mercredi permet aux enfants de pratiquer des activités extra-scolaires.

Les parents qui ont voté pour la semaine à 4,5 jours considèrent de leur côté à 69,6 % que l'attention et la concentration sont meilleures le matin pour les apprentissages et 26,1 % disent ne pas avoir de solution de garde s'il n'y a pas école le mercredi matin. Certains parents pensent que répartir l'apprentissage sur 4,5 jours permettrait un rythme de travail moins soutenu pour les enfants pour réaliser le programme. Mais ils soulignent également dans les remarques que si l'école repassait à 4,5 jours alors il faudrait mettre en place des ateliers périscolaires car le temps de garderie serait forcément plus long.

Les parents élus font remarquer qu'il n'y avait pas de proposition concrète pour le choix avec un retour à 4,5 jours, notamment sur les nouveaux horaires si tel était le cas, si des activités périscolaires seraient mises en place, si un repas serait proposé le mercredi midi, etc.

Les parents ont donc majoritairement voté pour la semaine à 4 jours, ce qu'ils connaissent déjà.

Avis de l'équipe enseignante :

L'équipe enseignante souhaite un renouvellement de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

- Bon rythme de travail réparti sur 4 jours pour les élèves
- Le repos du mercredi offre une coupure dans la semaine qui permet aux enfants de rester efficaces dans leurs apprentissages, même en fin de semaine
- Moins de fatigue pour les enfants de maternelle
- Ce n'est pas la même fatigue de se lever pour aller à l'ALSH que pour se concentrer sur un temps d'apprentissage le mercredi.
- Le fait de ne plus avoir de TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sur la pause méridienne permet un retour en classe plus serein et apaisé pour les élèves.
- Une semaine à 4,5 jours représente le même volume horaire de classe, soit 24h hebdomadaire, mais réparti différemment. Ce n'est pas du temps d'apprentissage en plus.

Les enseignantes reconnaissent l'intérêt d'une matinée supplémentaire pour les apprentissages, cependant un retour à la semaine à 4,5 jours impliquerait une modification des horaires de l'après-midi et/ou sur la pause méridienne et les enseignantes ne souhaitent pas revenir à l'organisation telle qu'elle était avant 2018 (fatigue, tensions des 2h15 de pause méridienne pour les plus grands, long temps de garderie...).

Une proposition pour un retour à 4,5 jours nécessite de se concerter avec la municipalité pour rédiger un PEDT (Plan Educatif Territorial) et proposer un projet abouti, réfléchi et de qualité, pour le bien-être de l'enfant, tant sur le temps scolaire que périscolaire.

L'école va connaître une phase importante de travaux sur l'année à venir, chamboulant l'organisation pédagogique avec un réel impact sur les locaux disponibles, les espaces, les temps de la journée...

Proposer un changement de rythmes scolaires pour septembre 2024 serait trop compliqué en termes d'organisation.

Avis de la Municipalité :

La municipalité remercie les parents d'élèves pour leur sondage.

La mairie est tout à fait prête à réfléchir sur les rythmes scolaires avec l'équipe enseignante au regard de la pédagogie, du temps de la journée de l'enfant et de ses rythmes, pour favoriser les apprentissages et les temps de repos. La mairie avait su mettre en place les temps d'activités périscolaires (TAP) avant 2018 lors de la semaine à 4,5 jours. Elle se souvient cependant des contraintes des TAP, soit sur la pause méridienne, soit sur la fin de journée, les horaires décalés, les journées qui finalement n'étaient pas allégées, la fatigue en maternelle...

Aujourd'hui la municipalité serait tout autant capable de s'adapter pour proposer à nouveau des ateliers, notamment avec l'agrément CAF de la structure ALSH, avec des intervenants. Le repas pourrait être proposé le mercredi midi pour les enfants qui resteraient l'après-midi sur l'ALSH pour un accueil périscolaire. Un PEDT est d'ailleurs en amorce de rédaction.

L'essentiel est de se réunir, réfléchir en groupes de travail, pour pouvoir proposer aux familles la meilleure organisation pédagogique possible, sur 4 jours ou 4,5 jours, pour qu'un réel choix soit proposé aux parents sur un nouveau sondage, pourquoi pas pour la rentrée de septembre 2025.

Mais l'année scolaire prochaine sera inédite, il y aura beaucoup trop de contraintes avec les travaux et il faudra surtout pouvoir s'adapter à l'imprévu. On ne pouvait pas proposer de projet abouti dans ces conditions.

Proposition de renouvellement de la semaine à 4 jours pour la rentrée 2024 avec les horaires suivants :

Cadre général : début de la classe pour tous à 8h45 (accueil 8h35) et fin de la journée de classe à 16h15 pour tous, soit 4 journées de 6 heures d'enseignement avec une pause méridienne d'1h30 pour chaque classe.

3 horaires décalés à la pause méridienne pour faciliter les services de cantine, d'où les horaires de classe suivants :

Pour les 3 classes de maternelle : 8h 45 – 12h00 13h30 – 16h15

Pour 3 classes de l'élémentaire : 8h45 – 11h45 13h15 – 16h15 (déjeuner au 1^{er} service)

Pour 3 autres classes de l'élémentaire : 8h45 – 12h15 13h45 – 16h15 (déjeuner au 2^{ème} service)

Service de surveillance mis en place par la municipalité de 11h45 à 13h45 pour que les familles avec fratries, déjeunant à la maison, puissent venir récupérer et ramener leurs enfants tous à la même heure sur la pause méridienne.

Mme Lenfant souligne que l'organisation du transport scolaire dépend des horaires des écoles. Limoges Métropole demande aux municipalités si des changements sont envisagés pour ajuster leurs circuits au mieux pour la rentrée suivante. Il n'y aurait donc pas de changement pour l'an prochain en principe.

Passage au vote : Rappel : pour un vote en Conseil d'école : 2 voix pour la municipalité, 9 voix pour les parents élus (car 9 classes), 1 voix pour chaque enseignant exerçant dans l'école au moment du Conseil, 1 voix pour Mme la DDEN

Mme Blondeau rappelle que c'est l'IA-DASEN qui décide en définitive de l'organisation du rythme scolaire. Elle s'appuie sur les avis du Conseil d'École et du Conseil Municipal. S'il n'y a pas consensus entre les parties, s'il n'y a pas d'accord commun, alors c'est le cadre général qui s'impose à l'école, soit 9 demi-journées.

Afin de respecter l'avis des familles suite au sondage, les représentants de parents d'élèves expliquent qu'ils exprimeront leur vote avec deux voix contre le renouvellement de la semaine à 4 jours et 6 voix pour le renouvellement de la semaine à 4 jours.

Nombre de votants présents : 20 (8 parents, 2 représentants de la municipalité, 9 enseignantes et 1 DDEN)

Nombre de voix pour le renouvellement de la semaine à 4 jours : 18

Nombre de voix contre : 2

Abstention : 0

Le renouvellement de l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours est donc acté par le Conseil d'École pour une durée maximale de 3 ans.

3) Liaison école – collège

Les élèves de CM2 ont participé au concours « *mathématiques sans frontières* » avec les élèves de 6^{ème}. Ces derniers sont venus à l'école pour une séance d'entraînement le 15 décembre en formant des groupes mixtes CM2-6^{ème}.

Le concours s'est ensuite déroulé au collège ce mardi 12 mars où les CM2 ont passé une journée en immersion. Un emploi du temps spécifique leur avait été concocté par la direction du collège, permettant de découvrir des cours avec des enseignants du collège : programmation avec logiciels mathématiques, arts plastiques, chorale, sans oublier la visite en demi-groupe du CDI et de la vie scolaire, pour finir par le fameux concours mathématique.

Tous ont déjeuné au self et le surcoût du repas au collège par rapport à celui de la cantine de l'école sera pris en charge par la municipalité, comme c'est le cas depuis plusieurs années.

Les élèves étaient ravis, tout s'est très bien passé, ils ont été très bien accueillis.

Les Portes ouvertes du collège se sont tenues le vendredi 8 mars à 17h30, à l'attention des familles et élèves de CM1 et CM2.

Mme Tourneix, Principale du collège Anatole France, viendra à l'école ce jeudi 14 mars à 18h pour une réunion ouverte aux parents de CM1 et CM2. Elle présentera le collège, ses spécificités, les projets qui y

sont menés, expliquera les emplois du temps de 6^{ème}, les différentes matières, le logiciel Pronote, les évaluations, etc.

Cette année les CM1 iront également passer une matinée au collège, avec au programme musique, découverte du CDI et de la vie scolaire, anglais et déjeuner au self !

L'équipe enseignante remercie sincèrement la direction du collège Anatole France, la vie scolaire et les enseignants pour la qualité des interventions et cours proposés lors des immersions, des programmes « à la carte » qui permettent aux enfants de CM de découvrir toutes les spécificités du collège.

Deux interventions d'1 heure sont prévues pour les élèves de CM2 (la première le 8 avril) par l'association « Energie jeunes », proposées à toutes les écoles de notre circonscription, sur la thématique « préparer l'arrivée au collège » : arriver confiant au collège, gagner en autonomie, aimer apprendre au collège.

4) Climat scolaire et sécurité

- Lutte contre le harcèlement :

A l'occasion de la journée nationale contre le harcèlement scolaire à l'école, tous les élèves à partir du CE2 se sont vu proposer au niveau national des questionnaires d'auto-évaluation à remplir entre le 9 et 16 novembre 2023. Cette enquête auprès des élèves avait pour but de faciliter la détection de situations de harcèlement au sein des établissements et de faciliter la prévention de ces phénomènes entre élèves, en mobilisant l'ensemble de la communauté éducative.

Au niveau de notre école, 73 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont donc rempli ce questionnaire de façon anonyme. 24 questions étaient proposées portant sur différents thèmes : « avant d'aller à l'école », « à l'école », « sur internet ou sur les écrans » et « comment te sens-tu ? », sans distinction entre le temps scolaire et périscolaire.

Les élèves devaient cocher des cases pour répondre : 1 jamais ; 2 parfois ; 3 souvent ; 4 très souvent.

Au total, sur les 73 questionnaires, on obtient :

75 % de réponses "Jamais"

18 % de réponses "Parfois"

4 % de réponses "Souvent"

3 % de réponses "Très souvent"

Rien de probant ne ressort sur le harcèlement en tant que tel pour notre école de Chaptelat.

Cependant, les réponses « parfois » sur le bien-être à l'école ne doivent pas être prises à la légère.

Se sentir bien à l'école est essentiel. Il faut être attentif aux enfants qui parfois sont seuls en récréation ou paraissent tristes. Il faut continuer le travail en classe sur les émotions, très présent en maternelle, savoir nommer ses propres émotions et comment les gérer.

Les débats en classe sont essentiels, notamment sur le ressenti des enfants, faire prendre conscience de l'impact des mots et des gestes qu'on peut avoir sur les autres.

Savoir dire *Non* et ne pas se laisser influencer.

Les enfants témoins de situations anormales ou victimes eux-mêmes doivent pouvoir venir demander de l'aide aux adultes. Pour ceux qui n'oseraient pas le faire, devant d'autres enfants, nous réfléchissons à la mise en place dans les classes d'une « boîte secrète pour maîtresse » où les enfants pourraient glisser un mot écrit à la maîtresse s'ils veulent parler d'un sujet avec elle sans que les autres ne s'en aperçoivent.

La surveillance sera également renforcée au niveau des toilettes.

Mme Lenfant souligne que les choses avancent dans le bon sens, le harcèlement n'est plus pris à la légère. C'est une prise de conscience des adultes par rapport au vécu et au quotidien des enfants. Cette transparence est essentielle, si des problèmes remontent alors ils seront traités.

Mme Blondeau précise que si des situations surgissent sur le temps scolaire (sans parler de harcèlement forcément) alors elle en informe Mme Nouard pour le périscolaire, et inversement. La prise en compte des

problématiques doit se faire sur tout le temps des enfants à l'école. Mme Nouard reçoit également les parents en rendez-vous, tout comme Mme Blondeau.

M. Bascoulergue souligne également qu'aujourd'hui il existe des procédures très cadrées en cas de harcèlement, notamment via le programme Phare appliqué dans toutes les écoles. Il y a un protocole précis à suivre, avec le recueil de la parole des enfants, et l'Inspection Académique est alertée.

- Sécurité :

L'exercice de confinement alerte tempête s'est déroulé le mardi 14 novembre à 9h30. Tout le monde a bien entendu le signal et respecté les consignes de sécurité (s'éloigner des fenêtres, écouter la radio, rester calmes...).

Les règles de sécurité sur le parking de l'école :

La municipalité a réalisé une signalétique au sol (zébras) pour interdire aux voitures de se garer près du garage, du portillon de la cour du bas et devant les poubelles. Un personnage type « grand playmoby1 » a été installé au niveau du passage piéton du parking derrière l'école pour inciter les automobilistes à ralentir aux abords de l'école. Un autre sera installé sur le parking de la mairie qui dessert également l'école.

Les parents d'élèves remercient la municipalité pour les zébras et les personnages.

Mme le maire a également fait un point avec la gendarmerie pour tout ce qui est sécurité et prévention routière aux abords de l'école notamment pour plus de rondes et de vigilance.

Mme Lenfant précise que sur un parking, le code de la route s'applique. Nous demandons à toutes les familles de bien respecter les places de stationnement dessinées et de limiter leur vitesse, il en va de la sécurité de tous les enfants.

Les parents d'élèves souhaiteraient savoir si la mairie a pu réfléchir à l'installation d'un parking à vélo fonctionnel et sécurisé à proximité de l'école et si elle est en mesure de leur proposer un projet.

Mme Lenfant explique que M. Gonet, technicien responsable des aménagements cyclables pour Limoges Métropole, est venu sur site à plusieurs reprises pour faire une étude. Il a constaté que les aménagements déjà existants à la halle aux sports et vers l'aire de jeux étaient très peu utilisés. Il propose l'implantation de 8 arceaux supplémentaires vers le stade et sur le parking de la mairie. La mairie reviendra vers lui pour revoir la proposition, les formes et systèmes d'attaches des installations, pour optimiser au maximum la solution qui sera choisie au final.

Des parents remarquent que l'accès aujourd'hui à l'école est relativement dangereux sans voie cyclable.

Accès bâtiments :

Les parents élus font remonter que plusieurs familles s'interrogent sur les mesures prises concernant le plan Vigipirate, mettant en avant la facilité d'accès au bâtiment. Il n'y a pas forcément de contrôle des personnes aux portillons lors du temps de garderie.

Mme Blondeau explique qu'une enseignante ou un agent municipal est toujours présent aux portillons à 8h35, en maternelle et dans la cour du bas. Les enseignantes y restent également à 16h15. Mme Blondeau en profite pour remercier la municipalité de mettre à disposition un agent deux fois par semaine côté maternelle le matin. Les accès sont ensuite fermés à clef en journée, d'où la nécessité de bien respecter les horaires.

Mme Lenfant rappelle qu'il y a 3 niveaux de sécurité dans le plan Vigipirate. Du niveau 3 « urgence attentat », nous sommes passés au niveau 2 « sécurité renforcée-risque attentat » (pour toute l'année en principe en raison des jeux olympiques). Elle constate en effet qu'il y a eu un relâchement au niveau de la surveillance des portillons ces dernières semaines. Les consignes ont donc été redonnées aux agents.

Les deux portillons sont équipés d'une sonnette et d'une gâche électrique. Ils doivent être maintenus fermés à clef sur le temps scolaire et périscolaire. Pour l'élémentaire, les parents devront sonner et attendre qu'on leur envoie leur enfant.

Pour le portillon de la cour maternelle, la sonnette se répercute dans la classe de GS et non dans la garderie. Reste à voir la possibilité de faire répercuter cette sonnerie et le système de gâche électrique dans le couloir maternelle, auprès de la salle de garderie (BCD). Dans l'attente, un agent sera en poste au portillon ou à la porte d'entrée de la maternelle.

A noter que les agents contrôlent bien les identités des personnes qui viennent récupérer les enfants. Ils doivent être nommés sur la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant et une pièce d'identité peut être demandée.

5) Projets et actions des classes

Du côté sport :

- Classes bleues : Tous les élèves de CP sont allés à la piscine Aquapolis sur 2 semaines, chaque matin : du 12 au 16 février avec Mme Margnoux et du 4 au 8 mars avec Mme Masségli. Tout s'est très bien passé, les enfants ont gagné en aisance aquatique pour la plupart. Un grand merci aux parents qui avaient passé l'agrément pour leur investissement dans les séances.

- Cycle hand le vendredi après-midi sur toute cette période pour les classes de CP-CE1, CE1-CE2 et CM1-CM2 de Mme Martin, avec Coleen Lepetit, agent de développement sportif du comité handball

- Savoir rouler : mai/juin : cycle savoir rouler maternelle et élémentaire avec prêt de matériel USEP

rencontres USEP :

- Aventures motrices le 4 décembre à Bonnac La Côte (PS- MS- GS)

- Jeux d'opposition le 30 janvier et 2 février pour les 3 classes de maternelle à la Halle aux Sports

- Jeux d'orientation à Saint Pardoux (PS-MS-GS) le 15 mars

- Athlétisme le 25 mars à Rilhac-Rancon pour les classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 de Mme Labaune

- Rencontre USEP « les enfants font leurs jeux » (toute la journée du 10 juin à Chaptelat) classes de GS-CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CM1-CM2 de Mme Labaune : ateliers sportifs, culture olympique et paralympique

- Vélodrome : Les élèves de CM1-CM2 de Mme Labaune iront au Vélodrome de Bonnac la Côte pour 10 séances de vélo sur piste les vendredi après-midi du 5 avril au 28 juin (transport pris en charge par la municipalité) et sortie sur route à la dernière séance pour valider le « savoir rouler ».

Du côté santé et citoyenneté :

- Interventions des étudiants du service sanitaire sur l'addiction aux écrans prévues sur la semaine du 18 au 22 mars (classes CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 Mme Martin)

- Les interventions de l'UNASS (gestes de 1ers secours) prévues initialement en février sont reportées en juin

- Tous les CE2 s'entraînent actuellement avec Mme Conet pour le passage du permis piéton le jeudi 2 mai (intervention en classe de la Prévention MAIF le 18 janvier)

- Mme Lenfant remercie l'équipe enseignante pour sa collaboration dans le lancement pour la 1^{ère} année du Conseil Municipal des Enfants (CME). Mme Nouard avait expliqué aux élèves du CE2 au CM2 le rôle du CME. La campagne électorale s'était faite par la suite, les affiches des candidats accrochées sur les murs de l'école. Les enseignantes étaient venues en mairie avec leurs élèves pour le vote, aux côtés de Mme Nouard et de Mme Lenfant. Les enfants élus étaient très émus à la remise officielle de leur écharpe le jour de la commémoration du 11 Novembre, moment solennel pour eux.

Poursuite des projets par classe ou sorties prévues :

En maternelle :

Le projet métiers suit son cours ! Interventions déjà faites d'une infirmière, une coiffeuse, un mécanicien, un médecin, un musicien et à venir le métier d'agriculteur, de pompier, boulanger/pâtissier, jardinier... Un grand merci aux parents qui interviennent dans les classes !

- Carnaval sur la thématique des métiers le 23 mars (déguisements et masques réalisés en classe).

- 26 mars : à l'école, spectacle "la poupée d'Agathe" autour des métiers (PS-MS-GS)

Spectacle de théâtre en relation avec le projet sur les métiers et du projet théâtre des GS

« Compagnie des 3 théâtres, le théâtre du cheval bleu » (Une poupée qui rêve de devenir danseuse d'opéra, un clown qui veut remonter sur la piste, de vrais acteurs, de vrais chanteurs, théâtre chanté, interaction avec les enfants pendant la représentation) + échanges au sujet du métier de comédien après la représentation.

Coût du spectacle : 600 €. L'APE participera à hauteur de 400€. L'équipe enseignante remercie sincèrement l'APE pour son soutien.

PS-MS 1 :

Tous les vendredis : Ecole dehors ! C'est une belle expérience pour tous (adultes, enfants). Nous attendons maintenant les beaux jours avec impatience ! Les enfants semblent apprécier ce moment et sont de plus en plus à l'aise à l'extérieur. Au niveau des apprentissages, c'est un formidable cadre pour apprendre et consolider les notions en utilisant la nature.

Un grand merci aux parents qui se libèrent pour accompagner la classe et qui découvrent ainsi les activités de la matinée avec les enfants (obligation d'avoir 2 parents chaque vendredi pour le taux d'encadrement en sortie maternelle). Et merci à l'ensemble des parents de permettre aux enfants de vivre pleinement ce moment en leur donnant la tenue nécessaire tous les vendredis matin.

-27 mai : Sortie prévue à la BFM de Cognac

PS-MS 2 :

- 27 mai : Sortie prévue à la BFM de Cognac

- Sortie de fin d'année prévue aux "jardins de l'Orme"- ferme pédagogique à Solignac le 6 Juin.

GS :

- Sortie des GS à un spectacle de marionnettes sur le thème de la sécurité routière et vivre ensemble, le 7 mars à Limoges, financé par le département.

- Les élèves de GS continuent le travail sur leur pièce de théâtre qui sera jouée devant les classes PS-MS, GS-CP et CP-CE1 et devant les familles le 26 mai.

- Sortie de fin d'année à la ferme pédagogique de Solignac le 20 juin.

GS-CP :

Les élèves de GS participent aux différentes sorties USEP avec les autres enfants de GS de Mmes Causeret et Bonnet. Ils assistent également aux mêmes spectacles (celui de Noël le 5 décembre ou encore les marionnettes du 7 mars et « la poupée d'Agathe » le 26 mars) et préparent le carnaval avec les copains.

Toute la classe ira également au Rucher An'imé de Cieux : visite-ateliers sur la journée le vendredi 17 mai 2024.

CP-CE1 :

Dans le cadre du projet de l'année "*Tour du monde olympique / importance de la pratique sportive*", une sortie escalade est prévue au Climb up + visite de Limoges + déplacement en trolley, le mardi 4 juin 2024.

CE1-CE2 : Poursuite du projet « à la porte de mon école » avec 3 randonnées déjà faites.

Un grand merci à M. Peyrat, de l'association rando-crampons pour son aide et sa participation aux randonnées. A venir, avec la classe de CE2-CM1, une sortie dans le bourg de Chaptelat avec M. Neuvillard, de l'association Mémoire de Nieul et Alentours, qui nous apportera des éléments patrimoniaux et culturels, autour de l'église, la place de l'Abbé Rousseau, les sculptures vers la halle aux sports, le cimetière avec les tombes de soldats allemands, etc.

- Le projet de classe découverte à Lathus le 16 et 17 mai 2024 a été présenté plus en détail aux familles le 6 février dernier. Les enfants tiendront un stand à l'occasion du carnaval de l'école avec vente de bocaux de préparation pour cookies pour récolter un peu d'argent.

- Correspondance avec les PS-MS de Mme Dartois : rencontre à l'occasion de la semaine du goût, présentation individuelle des enfants (descriptions écrites des CE1-CE2 et vidéos en PS-MS), lectures tous les mardis des grands aux petits. Chaque élève de PS-MS a choisi un correspondant au CE et lui a écrit une carte de bonne année. Les CE1-CE2 écriront une carte de printemps avec des graines à semer et organiseront une rencontre jeux en fin d'année. D'autres goûters à venir.

CE2-CM1 :

- Projet rando « à la porte de mon école » randonnées périodiques : 15/12 randonnée d'automne et 9/02 randonnée d'hiver. Les enfants travaillent différentes compétences : ils apprennent à écouter, observer, décrire et évoquer, faire des comparaisons, se repérer sur un plan, s'orienter (découverte de la boussole en utilisant des termes spécifiques). Constat d'une plus grande implication des élèves au cours de la randonnée et en amont.

- Cinéma en fin de période 2 → « Nina et le secret du hérisson », polar social, repris en classe sous différents angles, pour développer différents savoir-faire et compétences.

- Matinées jeux français et maths en fin de P2 et P3 ont permis la participation de certains parents en classe pour animer ou aider à l'encadrement des ateliers.

- Intervention de Récréasciences le 26 janvier pour sensibiliser les enfants à la sauvegarde de la ressource en eau.

CM1-CM2 Mme Labaune :

- E.P.S/USEP : intervention de l'USEP en classe le 12 janvier pour aider les élèves à devenir les organisateurs d'une rencontre sportive, suivi d'un travail en classe d'écriture des règles de jeux coopératifs qu'ils avaient découverts en sport durant la période et préparation de la rencontre (qui devait être proposée sur une journée aux correspondants qui n'ont pas pu venir, faute de financement). Cette rencontre a été proposée à la classe de Mme Martin le mardi 13 février (jour de mardi gras) donc avec déguisements et en dégustant des crêpes réalisées par les enfants en cours d'anglais le matin même...

- En sciences : intervention le 26 janvier en classe de M. Lerouge, bénévole à la LPO, pour une présentation des oiseaux du jardin et plus particulièrement du coucou gris en lien avec le conte musical "Les oiseaux". Il reviendra certainement en fin d'année lors d'une sortie sur le terrain.
- Correspondance scolaire avec une classe de CM1/CM2 de St Sulpice-Laurière : envoi de capsules vidéo et de dessins de sa maison où les élèves se présentent en anglais (oral et écrit).
- Le projet musical CM1/CM2 autour du conte "Les oiseaux" avance. Mme Martin et Mme Labaune espèrent pouvoir le présenter en fin d'année (juillet) aux familles des deux classes à la HAS.
- Sorties prévues à la journée : le mardi 7 mai à la tourbière des Dauges pour une découverte des milieux humides en mode "petit reporter" et à la l'arboretum de La Jonchère avec l'intervention de l'ONF pour une sensibilisation à la préservation de la forêt et de sa biodiversité.
Le mardi 4 juin, avec la classe de Mme Martin, au parc des loups de Chabrières pour découvrir cet animal emblématique souvent mal connu.

CM1-CM2 Mme Martin :

- Projet « Théâ » :
Après une première intervention de l'animatrice OCCE Nadège Criton et de la conseillère pédagogique en musique le 1er décembre, début des interventions de la comédienne et metteuse en scène Shérone Rey le 15 mars. Elle viendra 5 fois une heure pour aider à la création du spectacle de restitution, qui se déroulera le jeudi 6 juin au Centre Culturel Jean Gagnant. L'autrice dont les textes ont été choisis pour Théâ cette année, Sophie Merceron, interviendra dans la classe le 29 avril après-midi.
- Concours Petits champions de la lecture :
Alice Grolaud a gagné le concours des Petits champions de la lecture au sein de la classe ; elle participera à la finale départementale le 27 mars, à l'auditorium de la BFM de Limoges.
- Projet conte musical « Les oiseaux » : en cours de création, pour une représentation devant les parents en fin d'année.
- Thématique de travail autour des animaux toute l'année, avec sortie de fin d'année au parc des loups de Chabrières.

Salon du livre :

Dans le cadre du salon du livre, deux auteurs-illustrateurs jeunesse interviendront à l'école le vendredi 5 avril auprès des classes. Il s'agit de Véronique Hermouet et Jérémy Paillet.
L'occasion pour les enfants de découvrir leurs albums, les questionner sur leur métier et s'initier au dessin !
Un grand merci à l'Association Chapitre en Fêtes qui finance entièrement ces interventions, et en particulier à Mme Linol et Mme Bastier, coordinatrices du projet !

6) Questions diverses

❖ Utilisation de la bibliothèque / Atelier Musique :

Les parents d'élèves souhaiteraient savoir comment s'organise l'utilisation de la bibliothèque de l'école depuis le départ d'Hanim. Sera-t-elle remplacée ? De plus, où en est la recherche d'une personne pouvant proposer un éveil musical aux élèves de l'école ?

En maternelle, les PS-MS (1) vont à la BCD le lundi et mardi de 9h à 9h30 avec l'ATSEM (PS et MS séparés) et les PS-MS (2) font de même le mardi matin entre 9h30 et 10h30.

Les GS y allaient également avec l'ATSEM le vendredi matin en début d'année.

Au niveau élémentaire c'est plus compliqué au niveau organisationnel. Il n'est pas évident pour l'équipe enseignante d'utiliser la BCD en groupe classe entier. Hanim prenait en effet les enfants par demi-groupe.

Les CP-CE1 y vont une fois par semaine le jeudi ou vendredi après-midi et les CE1-CE2 vont reprendre la BCD le jeudi matin. Mais la gestion du prêt et du rangement des livres n'est vraiment pas évidente.

Les élèves de cycle 3 empruntent les livres à disposition dans leur bibliothèque de classe, notamment aux moments des quarts d'heure lecture instaurés dans les emplois du temps.

Mme Lenfant explique qu'Hanim est partie pour d'autres projets professionnels, ce qui n'était pas prévu. Elle avait été recrutée avec une expérience des bibliothèques. Elle ne peut pas être remplacée en interne, aucun agent n'ayant ces compétences particulières. Un recrutement externe devra donc se faire.

En ce qui concerne la musique, la communauté de communes ELAN met un terme à la convention de mutualisation qui existait entre les communes de Chaptelat, Ambazac, St Sylvestre et St Priest Taurion pour un intervenant dans les écoles et n'a donc pas lancé de nouveau recrutement.

La municipalité de Chaptelat, pour qui l'ouverture culturelle des jeunes est très importante, va donc procéder par elle-même à un recrutement externe. Des entretiens sont déjà prévus.

Mme Lenfant demande à l'équipe pédagogique leur souhait : un intervenant spécifique musique ou plus largement au niveau culturel, pourquoi pas danse ou théâtre ou contes ? Les enseignantes vont se concerter et reviendront vers la mairie.

En fonction du profil, la personne recrutée pourrait peut-être faire à la fois BCD et culture dès la rentrée de septembre 2024.

❖ Temps de cantine

Les représentants de parents élus ont reçu sur leur boîte mail de nombreuses plaintes concernant le temps de cantine. En effet plusieurs parents les alertent sur ce temps et les conditions d'accueil qui se dégradent (bruit permanent, réactions des agents, punitions...) Ils demandent plus d'explications concernant ce temps de cantine ainsi que des solutions envisagées pour l'améliorer.

M. Déserbais explique que les punitions sont totalement interdites. Les agents bénéficient ou vont bénéficier de formations sur la gestion du bruit. Les agents sont équipés d'appareils auditifs pour le bruit et les murs sont déjà recouverts d'une toile phonique.

Ce temps de cantine est un temps de décharge après la classe pour les enfants, ce qui est compréhensible, et doit rester un moment d'écoute et de bienveillance. Il faut de leur côté que les élèves soient respectueux des règles, des adultes et des locaux.

Mme Lenfant explique que Mme Nouard avait eu des remarques de certaines familles et la municipalité n'a pas attendu le Conseil d'école pour y répondre. Les problèmes ciblés ont été traités et des décisions importantes ont été prises avec le Directeur Général des Services pour y remédier.

❖ Temps périscolaire

Les parents informent qu'une demande d'ouverture de la garderie à partir de 7h00 a été soulevée par certains parents sur la boîte mail des RPE.

M. Déserbais explique que la garderie ouvre dès 7h15 le matin et ferme à 18h30 le soir, ce qui représente une amplitude de 11h15 d'accueil à l'école. Un changement d'horaires n'est pas envisagé.

Aujourd'hui, entre 7h15 et 7h30, il y a au maximum 3 enfants. Dans l'autre sens, il est fréquent que des parents n'arrivent que vers 18h40 – 18h45 et les agents gardent les enfants. Il faut veiller à bien respecter les horaires.

En cas d'oubli de matériel dans la classe, y-a-t-il la possibilité d'aller le chercher ? En effet l'accès a été refusé à certains parents car le ménage avait été fait. Quelle est la règle dans une telle situation ?

Cette question ne s'est jamais posée et aucune règle n'est établie. L'équipe enseignante explique qu'un enfant ne doit pas pouvoir se rendre seul dans une classe pour aller chercher du matériel oublié et que les parents n'ont pas non plus à aller dans les locaux après la sortie des classes. Il y a souvent des rendez-vous de parents avec les enseignantes le soir dans les classes, les séances d'APC, les études surveillées, des réunions de Conseil des maîtres, et bien sûr le ménage. Autoriser un retour dans les classes après 16h15 apparaît pour le moins dérangeant.

Bien mettre ce qu'il faut le soir dans le cartable est un apprentissage et les enseignantes expliquent toujours notamment au cycle 2 ce qu'il faut prendre. Arrivés au cycle 3, les enfants se doivent d'être autonomes. C'est très important pour la suite au collège où les enfants peuvent avoir des croix dans le carnet de liaison pour oubli de matériel.

❖ Entretien et aménagement des locaux

Dans le cadre du projet de rénovation thermique de l'école, un planning plus précis concernant le début des travaux a-t-il été établi ? Les Représentants de Parents Elus souhaiteraient être associés lors des réunions entre la mairie et l'équipe pédagogique. Si tel est le cas, les représentants des parents d'élèves sauront se rendre disponibles pour y assister.

Mme Lenfant explique que la procédure des marchés est terminée et que les lots sont tous pourvus par les entreprises. Les réunions de chantier ne seront ouvertes qu'aux entrepreneurs avec l'architecte et les référents de la Municipalité.

Cependant, après discussion avec le conseil municipal, une commission extraordinaire dite de « suivi de la continuité pédagogique durant les travaux » va être créée, qui réunira l'architecte, Mme le Maire et les référents travaux de la municipalité, la directrice de l'école et une enseignante, ainsi que deux représentants de parents élus.

L'objectif principal des réunions de cette commission sera l'anticipation, pour tenir le planning au mieux, d'être transparent sur les travaux. Ils devraient débiter en mai, pour une durée de 10 à 12 mois.

Les entreprises ont obligation de travailler également pendant les vacances scolaires, elles s'y sont engagées.

❖ ALSH « La Fabrik »

Des questions sont remontées aux parents élus à propos de l'ALSH, faisant remarquer que la capacité d'accueil ne permettait pas de subvenir aux besoins de tous, s'interrogeant sur l'évolution de la structure, et souhaitant savoir si une ouverture est prévue sur les petites et grandes vacances.

Mme Blondeau fait remarquer que l'Accueil de Loisirs « La Fabrik » est une structure bien identifiée, une entité tout à fait différente de l'école. Il ne relève donc pas de la compétence du Conseil d'école d'aborder ce point. Cependant, si les parents élus reçoivent des questions, elles peuvent être transmises directement à Mme Nouard, Directrice de l'ALSH. La Municipalité y répondra alors. Une communication sera faite en fin d'année scolaire à l'attention de toutes les familles.

Fin du Conseil : 20h45

Secrétaire de séance : Mme Masségla

Présidente : Mme Blondeau